

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 juin 2007

-----  
AUJOURD'HUI vingt deux juin deux mille sept

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 juin 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Alain MARTINET, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Catherine GUELON-NEYRIAL, Danièle GUILLAUME, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Franck ROLLE, Jean-Philippe VALENTIN

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Louis VIRGOULAY, Djamel IBRAHIM-OUALI, Danielle AUROI, Gérard BOHNER, Yves CARROY, Patricia GUILHOT, Christine PERRET, Eric SEVRE

Excusé(e)s :

Gilles-Jean PORTEJOIE, Nicole DUMAS, Jean-Yves FAFOURNOUX, Paule OUDOT

Absent(e)s :

Fatiha AMARA

Secrétaire :

Paula RIBEIRO

*Monsieur ADENOT est élu Président de séance pour la question n° 1 (Compte Administratif 2006).  
Monsieur ROLLE et Madame LAFAYE sont présents à partir de la question n° 2, Madame LAFAYE ayant donné pouvoir pour la question n° 1.*

-----

**RUE DU CLOS FOUR. CONVENTION VILLE DE CLERMONT-FERRAND /  
MANUFACTURE MICHELIN**

-----

Dans le cadre du projet de construction de la tribune nord du stade et afin d'avoir un aménagement public de qualité en cohérence avec ce grand équipement sportif du centre ville, il a été décidé de dévier légèrement la rue du Clos Four au nord sur les terrains de la Manufacture qui, elle même, envisage des travaux sur ce secteur de l'usine.

Les échanges fonciers nécessaires sont en cours.

Compte tenu des intérêts convergents de la Ville et de la Manufacture pour que soit effectué le dévoiement de cette rue, Michelin a accepté de prendre à sa charge 50 % du montant des travaux (qui seront réalisés par la Ville) évalués à 500 000 €, ce qui porte la participation financière de la Manufacture à 250 000 € environ.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver ces dispositions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

**DELIBERATION**

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 juillet 2007

Pour le Maire et par délégation  
L'Adjoint

Dominique ADENOT,